BUDGET 2023

MAINTENIR LES SERVICES MUNICIPAUX DANS UN CONTEXTE D'INFLATION



4 PRINCIPAUX DÉFIS :



Masse salariale:
Plan de relève (retraite),
services ramenés à l'interne
(diminution des dépenses
reliées aux biens et services)
et négociation des
conventions collectives.

Augmentation des quotes-parts des différentes régies intermunicipales.

L'inflation (matériaux, essence, etc.)



Nos priorités

- Planification et vision long terme
- Environnement, sécurité et mobilité active
- Esprit de communauté
- Maintien d'une offre de service accessible plutôt qu'un principe d'utilisateur-payeur.
 Ex.: gratuité de la piscine municipale pour les citoyens

3

Nos principes directeurs

- Investir de façon responsable et récurrente pour éviter la désuétude des infrastructures, bâtiments, véhicules, etc.
- Une recherche de subvention sera toujours effectuée (potentiel important pour plusieurs projets).
- En 2023, plusieurs études seront réalisées. L'année se déroulera sous le signe de la planification.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Les Villes sont obligées d'adopter un budget équilibré. La loi interdit tout déficit.

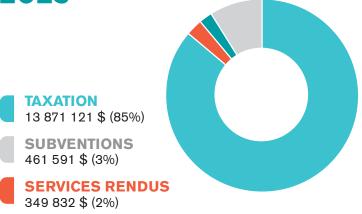
ÉCHÉANCES DU COMPTE DE TAXES

1er VERSEMENT: 3e VERSEMENT:

Le 27 février Le 7 juin

2º VERSEMENT :Le 12 avril **4º VERSEMENT :**Le 14 septembre

RÉPARTITION DES REVENUS 2023



IMPOSITION DE DROIT 1 397 676 \$ (9%)

*Les revenus de taxation provenant des citoyens résidentiels est de 93.3 % et 6.7 % provient des commerces et de l'agricole.



RÉPARTITION PAR TYPE DE DÉPENSES 2023



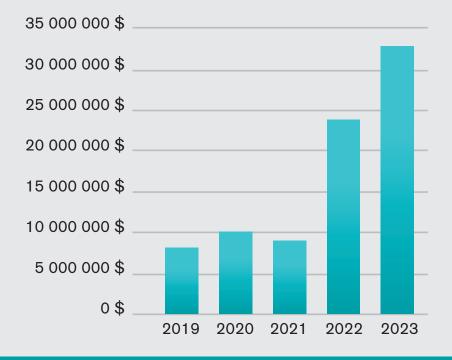
DETTE 2 477 120 \$ (15%)

QUOTE-PART 5 906 599 \$ (36%)

MASSE SALARIALE 4 139 208 \$ (25%)

BIENS ET SERVICES 3 952 073 \$ (24%)

ÉVOLUTION DE LA DETTE SUR 5 ANS



Information et version anglaise : opark.ca > Budget et situation financière

Copies papier de la version anglaise disponibles sur demande à l'hôtel de ville.